

- Démarche -

Prise en charge logopédique en troubles oro-myofonctionnels

Prendre rendez-vous chez un.e médecin : généraliste, ORL, ...

1 - Prescription pour un bilan logopédique initial



Séances de bilan initial en logopédie - à avancer → remboursement de la mutuelle

2 - Bilan logopédique initial



Prendre rendez-vous chez un.e médecin spécialiste : ORL, neurologue, (neuro)psychiatre, neurochirurgien, stomatologue

3 - Prescription pour la rééducation logopédique



Revenir en logopédie

4 - Formulaire de demande d'intervention de la mutuelle

Dépot du dossier à la mutuelle



Réception de l'accord de la mutuelle

- Pour une période de 12 mois
- Non-renouvelable
- Maximum 20 séances

Début des séances de logopédie